



SAISON 2021 / 2022

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-75

PV N° 28 DU SAMEDI 05/03/2022

Réunion du 28 Février 2022

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79

Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

COVID

Les clubs sont tenus d'informer impérativement Michel BARSOTTI (réfèrent Covid du District de la Loire 06/74/09/64/01) avant d'entreprendre toutes démarches sportives et administratives concernant le report de rencontres en rapport avec le COVID.

TIRAGE COUPE VALEYRE - LEGER

Suite au tirage du 24 février, ces rencontres se dérouleront **le 20 mars 2022 à 15h00**

INFO CLUBS

Les clubs intéressés par l'organisation des ½ finale de la coupe de la Loire prévu le 02 juin 2022 sont priés de déposer leur candidature par mail auprès de la commission Séniors.

Les clubs intéressés par l'organisation de la finale de la coupe de la Loire prévu le 19 juin 2022 sont priés de déposer leur candidature par mail auprès de la commission Séniors.

Les clubs de D5 poule D sont priés de prendre note du forfait général du club ASTREE 2 suite à 3 forfaits simples

COURRIER RECU

PERIGNEUX ST MAURICE : concerne votre mail du jeudi 23 février 2022. Lu et noté

US VILLARS : concerne votre mail du 21 février 2022. Lu et noté

US RENAISSANCE APCHONNAISE : concerne votre mail du 23 février 2022. Lu et noté

RIORGES FC : concerne votre mail du 23 février 2022. Lu et noté

ES VEAUCHE : concerne votre mail du 23 février 2022. Lu et noté

AS COUZAN : concerne votre forfait du dimanche 27 février en séniors. Transmis aux règlements

ECOTAY MOINGT : concerne votre mail du 24 février pour changement de terrain. Lu et noté

LA FOUILLOUSE : concerne vos mails du samedi 26 février. Lu et noté

ST JEAN BONNEFONDS : concerne votre mail du 27 février. Lu et noté

ASTREE : concerne votre forfait du dimanche 27 février en séniors D5. Transmis aux règlements

MARCONNET J. (juge - arbitre) : concerne votre mail du 28 février. Lu et noté

BONSON ST CYPRIEN : concerne votre forfait du dimanche 27 février en séniors. Transmis aux règlements

MODIFICATION PROGRAMMATION

Le match n°52172.2 en D5 poule D : MONTBRISON SAVIGNEUX / USSON (accord des deux clubs) **prévu le 05 mars à 19h00** aura lieu **le dimanche 06 mars à 15h00** au stade de la Madeleine. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°50136.2 en D2 poule A : FCO FIRMINY / BOURG ARGENTAL **prévu le 06 mars à 15h00** aura lieu **sur le stade du firmament**. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n° 52173.2 en D5 poule D : ASTREE 2 / HAUT FOREZ 2 **est annulé** suite au forfait général d'ASTREE
L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n° 51050.2 en D4 poule F : LA FOUILLOUSE / GRAND QUARTIER SORBIERS **se jouera le samedi 05 mars à 19h00** à la fouillouse **stade de la gare** (au lieu du dimanche 06 mars). (accord des deux clubs).
L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n° 51050.2 en D4 poule F : ST JEAN BONNEFONDS / LERPTIEN se jouera **le dimanche 06 mars à 15h00** **stade THIOLLIERE** (au lieu du terrain Jean TARDY). L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

A TOUS LES CLUBS



SAISON 2021 / 2022

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Pour une meilleure communication et afin de répondre à vos souhaits, il est souhaitable et recommandé de nous faire parvenir vos demandes : changement terrain et d'horaire au plus tard 15 jours avant la rencontre.

En cas de défaillance de la FMI, vous devez obligatoirement établir une feuille match papier et à l'issue de la rencontre, l'a scanné dans footclubs.

En cas de terrains impraticables, vous êtes tenus d'inverser les rencontres ou de trouver un terrain de repli, (Art 45 des règlements généraux du District de la Loire de Football).

Au cours d'une saison, à partir de deux matchs de championnat remis (arrêté municipal ou non), le club doit fournir un terrain de repli si un 3ème report devait avoir lieu. A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, une sanction envers le club fautif, pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

INFORMATION IMPORTANTE **AUX CLUBS de D2 poule B**

Suite A LA DECISION de la commission de discipline, tous les matchs A DOMICILE de l'équipe de D2 ST CHAMOND FOOT 2 se joueront à huis-clos total, à compter de ce jour.

Ces rencontres se dérouleront sur le stade Joseph Vallat à ST CHAMOND, LES SAMEDIS soirs à 19h00.

INFORMATION IMPORTANTE **AUX CLUBS de D3 poule C**

Tous les matchs à domicile de PSM (Périgueux- St Maurice en Gourgois) se dérouleront sur le stade du Rougerat à Périgueux à dater de ce jour.

INFORMATION IMPORTANTE **AUX CLUBS de D5 poule E**

Tous les matchs à domicile de PSM (Périgueux- St Maurice en Gourgois) se dérouleront sur le stade synthétique de Montvel à St Maurice en Gourgois à compter de ce jour.

SAISON 2021 / 2022

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

